

# CONDITIONS TARIFAIRES

DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

AUX PARTICULIERS

20  
12



Le bon sens a de l'avenir

Extrait de nos conditions tarifaires au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Vous pouvez consulter l'intégralité de nos conditions tarifaires dans les agences du Crédit Agricole du Morbihan.



# Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Le Crédit Agricole du Morbihan, fidèle à sa démarche de transparence sur les conditions de services à ses clients, vous adresse le présent document, extrait de nos conditions tarifaires qui prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Vous pouvez ainsi vous informer rapidement du prix ou de la gratuité des services mis à votre disposition.

Conformément à nos engagements, nous souhaitons que ce guide traduise la volonté de clarté qui caractérise le Crédit Agricole du Morbihan.

Ce document vous apporte toutes les informations utiles pour vous accompagner dans la gestion de vos comptes au quotidien et dans la maîtrise de vos budgets. Il vous permet de mieux identifier le prix d'une prestation et de bien préparer vos projets personnels.

Des symboles vous permettent également d'identifier plus rapidement nos tarifs préférentiels liés à :

l'Internet  et aux Comptes Services .

Vous pouvez également consulter le guide tarifaire sur notre site internet [www.ca-morbihan.fr](http://www.ca-morbihan.fr). La brochure complète de nos tarifs est disponible dans chacune de nos agences. Votre conseiller est à votre disposition pour vous recommander les solutions les mieux adaptées à vos attentes.

Les équipes du Crédit Agricole du Morbihan et moi-même vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Hubert BRICHART



*Directeur Général du Crédit Agricole du Morbihan*

# SOMMAIRE

<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>4</b>
<b>Ouverture, fonctionnement et suivi du compte</b>	<b>4</b>
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
■ Change	
<b>Banque à distance</b>	<b>5</b>
■ Internet et téléphone mobile	
■ Services SMS Fil mobile	
■ Téléphone avec Service Vocal	
<b>Moyens et opérations de paiement</b>	<b>6</b>
■ Cartes	
■ Virements	
■ Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement	
■ Chèques	
■ Dates de valeur (en jours calendaires)	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>8</b>
■ Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)	
■ Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008)	
■ Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>9</b>
■ Commission d'intervention	
■ Opérations particulières	
■ Incidents de paiement	
<b>Découverts et crédits</b>	<b>10</b>
■ Découverts	
■ Crédits à la consommation	
■ Crédits immobiliers	
■ Autres opérations liées aux crédits	
<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>11</b>
■ Épargne bancaire	
■ Placements financiers	
■ Ordres de bourse : achat/vente en France	
■ Ordres de bourse : achat/vente à l'étranger	
■ Droits de garde sur les comptes titres et PEA	
<b>Offres jeunes</b>	<b>12</b>
■ Banque à distance	
■ Moyens de paiement	
■ Offres groupées de services	
■ Incidents et irrégularités	
■ Découverts et crédits	
■ Droits de garde sur les comptes titres et PEA	
■ Autres services	
<b>Opérations à l'étranger</b>	<b>13</b>
■ Virements	
■ Encaissements de chèques	
■ Paiements par carte	
■ Retraits par carte	
<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>14</b>
■ Protection des personnes	
■ Protection des biens	
■ Protection contre les risques de la vie quotidienne	
<b>Services de succession</b>	<b>15</b>
<b>Autres services</b>	<b>15</b>
<b>Résolution d'un litige</b>	<b>15</b>
<b>Index</b>	<b>15</b>




# Extrait standard des tarifs

## tarifs en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (Comptes Services du Crédit Agricole) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle des particuliers.

En vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	Prélèvement	Coût annuel
■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet <sup>(1)</sup> : consultations, virements, infos bourse	<b>Gratuit</b>	
■ Alertes SMS sur la situation du compte	<b>0,30/envoi</b>	
■ Carte de paiement internationale à débit immédiat	<b>par an</b>	<b>37,50</b>
■ Carte de paiement internationale à débit différé	<b>par an</b>	<b>47,50</b>
■ Carte de paiement à autorisation systématique	<b>par an</b>	<b>30,00</b>
■ Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone EURO avec une carte de paiement internationale - en France à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait mensuel - sauf cartes exonérées : Platinum, Gold, Visa Premier	<b>1,00</b> <b>Gratuit</b>	
■ Virement occasionnel - par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) - au guichet vers une autre banque (Union Européenne)	<b>Gratuit</b> <b>3,65</b>	
■ Frais de prélèvement - mise en place d'une autorisation de prélèvement pour organismes financiers ou d'assurances - mise en place d'une autorisation de prélèvement pour autres organismes - paiement de chaque prélèvement	<b>8,45</b> <b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>	
■ Commission d'intervention - par opération - plafond journalier : maximum 3 par jour	<b>8,34</b> <b>25,02</b>	
■ Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement		<b>30,55</b>

## Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

Ouverture, transformation, clôture	€	
■ Ouverture de compte <sup>(2)</sup>	<b>Gratuit</b>	
■ Clôture-transfert de compte	<b>Gratuit</b>	
■ Transformation en compte-joint	<b>Gratuit</b>	
■ Désolidarisation du compte-joint	<b>43,50</b>	
■ Service d'aide à la mobilité : ISILIS	<b>Gratuit</b>	
Relevés de compte	€	
■ A l'imprimante Libre Service	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé mensuel « papier »	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé par quinzaine « papier »	<b>2,30</b> (2/mois)	
■ Relevé décadaire « papier »	<b>3,45</b> (3/mois)	
■ Autres périodicités	<b>1,15/relevé</b>	
■ Relevé annuel des frais	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé global des avoirs (épargne/crédit) 	<b>3,65/édition</b>	
■ Relevé annuel ISF		<b>75,00</b>
■ Relevé de compte électronique toutes périodicités  	<b>Gratuit</b>	
■ Relevé de compte en braille	<b>Gratuit</b>	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Tenue de compte</b> €		
■ Frais de tenue de compte inactif (compte sans mouvement depuis 12 mois)		<b>53,00</b>
■ Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire RIB ou de BIC/IBAN	<b>Gratuit</b>	
<b>Services en agence</b> €		
■ Retraits et dépôts d'espèces à l'agence sans émission de chèque	<b>Gratuit</b>	
■ Frais de mise à disposition de fonds	<b>20,65</b>	
■ Frais de recherche de document de moins d'un an	<b>13,25</b>	
■ Frais de recherche de document de plus d'un an	<b>sur devis</b>	
■ Attestation d'avoirs pour organismes sociaux	<b>3,65</b>	
■ Frais de location de coffre fort		
- Location petit coffre	<b>par an</b>	<b>81,75</b>
- Location coffre moyen	<b>par an</b>	<b>162,85</b>
- Location coffre grand coffre	<b>par an</b>	<b>271,40</b>
<b>Change</b> €		
■ Achat Chèques de voyage en euros	<b>Gratuit</b>	
■ Vente Chèques de voyage en euros, sur le montant	<b>2,00%</b>	
■ Achat et vente Chèques de voyage en devises, sur le montant	<b>2,00%</b>	
■ Achat et vente Billets de banque en devises	<b>6,20</b>	
■ Envoi postal à domicile en recommandé	<b>Coût d'un envoi postal</b>	
■ Application d'une commission de change sur toutes les opérations en devises		
- opération jusqu'à 250 € : forfait	<b>7,45</b>	
- opération de 250 € jusqu'à 75 000 €, sur le montant	<b>0,05%</b>	
- au-delà de 75 000 €, sur le montant	<b>0,025%</b>	
• avec un minimum de	<b>14,80</b>	

## Banque à distance

<b>Internet et téléphone mobile <sup>(1)</sup></b> €		
■ Accès au service de consultations des comptes : @ CS Crédit Agricole En Ligne Accès Essentiel	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
■ Accès aux opérations de Bourse par Internet	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
- abonnement aux services Invest Store Initial		
- abonnement aux services Invest Store Intégral		
• à partir de 2 ordres par mois	<b>Gratuit</b>	
• si moins de 2 ordres par mois	<b>7,00/mois</b>	<b>84,00</b>
<b>Services SMS Fil Mobile <sup>(1)</sup></b> €		
■ Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS		
- Mini-relevés hebdomadaires CS	<b>2,40/mois</b>	<b>28,80</b>
- Alerte Fil Mobile CS	<b>0,30/envoi</b>	
<b>Téléphone avec Service Vocal <sup>(1)</sup></b> €		
■ Par Téléphone avec Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56 (choix 1)	<b>0,60/appel</b>	

# Moyens et opérations de paiement

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Cartes</b> 		€

**Cotisations annuelles** La 2<sup>ème</sup> carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de L'Autre carte, Carte Moneo Bleue).

## Cartes de paiement et de retrait

■ Carte Prélude <sup>(3)</sup>	par an	15,50
■ L'Autre Carte	par an	15,50
■ Carte Internationale MasterCard avec contrôle du solde	par an	30,00
■ Carte Maestro (arrêt commercialisation)	par an	30,00
■ Carte internationale MasterCard <sup>(*)</sup>		
- Carte à débit immédiat	par an	37,50
- Carte à débit différé	par an	47,50
■ Carte internationale MasterCard FFF (arrêt commercialisation)		
- Carte comptant débit immédiat ou à crédit « cartwin » <sup>(4)</sup>	par an	39,00
- Carte comptant débit différé ou à crédit « cartwin » <sup>(4)</sup>	par an	49,00
■ Carte internationale GOLD MasterCard <sup>(*)</sup>		
- Carte à débit immédiat	par an	122,50
- Carte à débit différé	par an	128,50
<small><sup>(*)</sup> Possibilité d'obtenir une carte « Sociétaire » ou Cartwin <sup>(4)</sup> de même type pour le même prix avec de nombreux avantages</small>		
■ Carte internationale Platinum MasterCard	par an	273,00
■ Carte internationale Visa		
- Carte à débit immédiat	par an	37,50
- Carte à débit différé	par an	47,50
■ Carte internationale Visa Premier	par an	128,50

## Carte porte-monnaie électronique

■ Carte Moneo Bleue	par an	13,00
---------------------	--------	-------



## Le + du Crédit Agricole

- Avec la carte Sociétaire, vous bénéficiez de nombreux avantages avec les partenaires du Crédit Agricole. A chaque transaction réalisée avec votre carte, la Caisse Régionale du Morbihan verse 0,02 € à un fonds mutualiste.
- Avec la carte Gold, Platinum ou Visa Premier, vous avez un bonus fidélité : 0,10 € de réduction (sur votre cotisation) par utilisation.



## Paiements par carte

■ Paiement en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009 <sup>(5)</sup>	<b>Gratuit</b>	
■ Autres paiements hors zone euro (hors frais de change éventuels)	<b>2,30%</b>	
- frais proportionnels au montant du paiement	<b>+0,20 €</b>	
- sauf Carte internationale Platinum MasterCard	<b>Gratuit</b>	

## Retraits par carte

■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
--	----------------	--


	Prélèvement	Coût annuel
€		
<b>Retraits par carte (suite)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque<sup>(6)</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Prélude et L'Autre Carte</li> <li>- Carte internationale MasterCard ou Visa à partir du 5<sup>ème</sup> retrait mensuel</li> <li>- Carte internationale Gold et Platinum MasterCard ou Visa Premier</li> </ul> </li> </ul>	<b>1,00</b>	
	<b>1,00</b>	
	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO <ul style="list-style-type: none"> <li>- sauf Carte internationale Platinum MasterCard</li> </ul> </li> </ul>	<b>2,40% + 3,50 €</b>	
	<b>Gratuit</b>	
<b>Autres opérations par carte</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Envoi de la carte en pli simple</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Commande de carte en urgence</li> </ul>	<b>16,30</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réédition du code confidentiel</li> </ul>	<b>9,20</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Refabrication de carte perdue ou abimée</li> </ul>	<b>10,30</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur</li> </ul>	<b>16,30</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Déclaration ou mainlevée à la Banque de France suite à une utilisation abusive de la carte</li> </ul>	<b>20,00</b>	
<b>Virements</b> <span style="float: right;">€</span>		
<b>Virements soumis au règlement européen 924/2009<sup>(7)</sup></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réception d'un virement</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Virement occasionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) @</li> <li>- au guichet vers une autre banque (Union Européenne)</li> </ul> </li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
	<b>3,65</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Virement permanent <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) @</li> <li>• au guichet vers une autre banque</li> </ul> </li> <li>- exécution du virement <ul style="list-style-type: none"> <li>• par Internet (Crédit Agricole ou autre banque) @</li> <li>• au guichet vers une autre banque</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
	<b>8,45</b>	
	<b>Gratuit</b>	
	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Virement vers un compte détenu au Crédit Agricole <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de mise en place</li> <li>- frais sur virement permanent</li> </ul> </li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
	<b>Gratuit</b>	
<i>Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au virement SEPA<sup>(8)</sup> dans l'Espace Économique Européen.</i>		
<b>Autres opérations sur virements</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modification d'un virement permanent</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais par virement permanent non exécuté pour défaut de provision</li> </ul>	<b>8,34</b>	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Prélèvements ou Titre Interbancaire de Paiement</b> €		
<b>Soumis au règlement européen 924/2009 <sup>(9)</sup></b>		
■ Frais de mise en place de prélèvement européen - pour organismes financiers et d'assurances - pour autres organismes	<b>8,45</b> <b>Gratuit</b>	
■ Paiement de chaque prélèvement	<b>Gratuit</b>	
■ Opposition sur avis de prélèvement	<b>Gratuit</b>	
■ Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP)	<b>Gratuit</b>	
<i>Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées au prélèvement SEPA <sup>(8)</sup> dans l'Espace Économique Européen.</i>		
<b>Chèques</b> €		
■ Remise de chèque sur le compte	<b>Gratuit</b>	
■ Chèque remis à l'encaissement	<b>Gratuit</b>	
■ Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR (frais de poste inclus)	<b>Coût d'un envoi postal</b>	
■ Frais d'envoi de chéquier en pli simple 	<b>1,60</b>	
■ Frais d'opposition par l'émetteur par chèque	<b>13,75</b>	
■ Frais d'opposition par l'émetteur sur chéquier	<b>26,00</b>	
■ Frais d'émission et d'annulation d'un chèque de banque 	<b>13,50</b>	
<b>Dates de valeur <sup>(10)</sup> ( en jours calendaires)</b> €		
■ Remise de chèque	<b>J+1</b>	
■ Débit de chèque	<b>J</b>	
■ Virement émis ou reçu	<b>J</b>	
■ Versement ou retrait d'espèces	<b>J</b>	
■ Retrait par carte	<b>J</b>	
■ Paiement par carte à débit immédiat	<b>J</b>	
■ Paiement par carte à débit différé (factures stockées du 21 du mois précédent au 20 du mois en cours)	<b>Dernier jour calendaire du mois</b>	
■ Paiement de prélèvement	<b>J</b>	
<i>J= jour de l'opération</i>		

## Offres groupées de services

<b>Comptes Services aux particuliers (antérieurs à mai 2008)</b> €		
■ Compte Service Crédit Agricole (arrêt commercialisation)	<b>7,75/mois</b>	<b>93,00</b>
■ Compte Service Crédit Agricole avec découvert personnalisé (arrêt commercialisation)	<b>9,60/mois</b>	<b>115,20</b>
■ Compte Service Équilibre (arrêt commercialisation)	<b>6,60/mois</b>	<b>79,20</b>
■ Compte Service Trésorerie ou Épargne (arrêt commercialisation)	<b>5,30/mois</b>	<b>63,60</b>
<b>Comptes Services aux particuliers (depuis mai 2008)</b> €		
■ Compte Service Option 1	<b>4,30/mois</b>	<b>51,60</b>
■ Compte Service Option 2	<b>6,00/mois</b>	<b>72,00</b>
■ Compte Service Option 3	<b>8,20/mois</b>	<b>98,40</b>
■ Compte Service Prélude	<b>3,15/mois</b>	<b>37,80</b>
■ Compte Service pour les expatriés		
- option 1 hors zone EURO	<b>16,30/mois</b>	<b>195,60</b>
- option 2 hors zone EURO	<b>18,00/mois</b>	<b>216,00</b>
- option 3 hors zone EURO	<b>20,20/mois</b>	<b>242,40</b>



Composantes des offres 	Option 1	Option 2	Option 3
■ Découvert autorisé	Jusqu'à 150 €	Jusqu'à 1 500 €	Jusqu'à 10 000 €
■ Crédit Agricole en Ligne (comptes par Internet)	✓	✓	✓
■ Assurance des moyens de paiement	✓	✓	✓
■ Épargne Automatique		✓	✓
■ Franchise d'agios		20 € jeunes -26 ans	de 30 €
■ Relevé global des avoirs			✓
■ Emission de chèque de banque		✓ jeunes -26 ans	✓
■ Dossier familial : 3 mois offerts	✓	✓	✓
■ Réduction sur le prix de la carte bancaire		-10%*	-20%*
■ Réduction sur la Garantie d'Achat En ligne		-10%	-20%
■ Alertes SMS	Gratuit	Gratuit	Gratuit
■ Envoi simple chéquier		✓	✓
<b>Tarifs/mois</b>	<b>4,30 €/mois</b>	<b>6,00 €/mois</b>	<b>8,20 €/mois</b>

\*hors carte L'Autre Carte et carte Prélude

### Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA) : PRÉLUDE +

<b>Composantes de l'offre :</b>	- Consultation Crédit Agricole En Ligne (Internet)	3,50/mois	42,00/an
	- Carte à autorisation systématique « L'Autre Carte »		
	- Alerte solde disponible		
	- Plafonnement frais pour dysfonctionnement à 30€/mois		
	- Deux chèques de banque par mois		
	- Virements, TIP, Prélèvement illimités		

GPA : offre destinée aux clients n'ayant pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque

## Irrégularités et incidents

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Commission d'intervention</b>		€

La Commission d'intervention est une somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- par opération	8,34	
- plafond journalier : maximum 3 par jour	25,02	

### Opérations particulières

■ Frais de retour N'habite Pas à l'Adresse Indiquée par mois : NPAI	9,85	
■ Frais pour changement d'adresse	Gratuit	
■ Frais de recherches pour liquidation de communauté	120,00	
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé :		
- envoi simple	15,30	
- envoi recommandé	18,70	
■ Frais par saisie Attribution ou conservatoire, Avis à tiers détenteur, paiement direct de pension alimentaire	84,60	
■ Opposition administrative, frais limités à 10% du montant dû	84,60 maximum	
■ Plan d'apurement pour les particuliers	53,00	

### Incidents de paiement

■ Frais de lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision	15,30	
■ Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(11)</sup>		
- montant inférieur ou égal à 50 €	30,00	
- montant supérieur à 50 €	50,00	

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

■ Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	28,50	
■ Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	28,50	

	Prélèvement	Coût annuel
€		
■ Frais par chèque rejeté pour un autre motif que sans provision	<b>28,50</b>	
■ Frais pour avis de prélèvement ou TIP rejeté pour défaut de provision	<b>20,00</b> <i>maximum</i>	
■ Plafond mensuel des frais de dysfonctionnement <sup>(12)</sup> pour titulaires de Compte Prélude +	<b>30,00/mois</b>	
<b>Pour faire opposition je contacte le 09 74 75 56 56 (appel non surtaxé)</b>		

## Découverts et crédits

### Découverts <sup>(13)</sup> €

#### Découvert ponctuel non convenu (dépassement) :

*Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence.*

*L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.*

*Le taux débiteur annuel appliqué au découvert ponctuel non convenu est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement sur une base de 365 ou 366 jours de l'index de référence.*

#### Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Services Option 1, 2 ou 3 :

*Le taux débiteur annuel est calculé à partir d'un index de référence minoré de 3 points.*

*L'index de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant total de votre découvert.*

*Le taux débiteur annuel appliqué à l'autorisation de découvert est un taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement sur une base de 365 ou 366 jours de l'index de référence minoré de 3 points.*

■ Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3	<b>30,00</b>
--	--------------

#### Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Services :

*Crédit Agricole, Crédit Agricole avec découvert personnalisé, Équilibre, Trésorerie ou Épargne*

**nous consulter**

### Crédits à la consommation <sup>(13)</sup> €

<b>Crédit renouvelable : Compte Supplétis</b>	<b>nous consulter</b>
---	-----------------------

*Le Compte Supplétis est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.*

#### Prêt amortissable *Le TAEG (taux annuel effectif global) est indiqué sur l'offre de contrat de prêt.*

■ Gamme des « prêts à consommer »	<b>nous consulter</b>
■ Prêt regroupé (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	<b>nous consulter</b>
■ Frais de dossier	
- % du montant emprunté	<b>1,20%</b>
- minimum	<b>55,00</b>
- maximum	<b>250,00</b>

### Crédits Immobiliers <sup>(13)</sup> €

#### Conditions de taux

■ Prêt à Taux Zéro	<b>nous consulter</b>
■ Éco prêt à 0%	<b>nous consulter</b>
■ Prêt à l'accession sociale	<b>nous consulter</b>
■ Prêt conventionné	<b>nous consulter</b>
■ Prêt Épargne Logement	<b>nous consulter</b>
■ Prêt tout habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	<b>nous consulter</b>
■ Crédit relais	<b>nous consulter</b>

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Crédits Immobiliers <sup>(13)</sup></b> €		
<b>Frais de dossier</b>		
■ % du montant emprunté	1,20%	
■ Minimum	155,00	
■ Maximum	850,00	
• sauf pour les primo-accédants	300,00	
• sauf pour les PAS	500,00	
■ Prêt Épargne Logement	Gratuit	
■ Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit	
■ Éco-Prêt Taux zéro	Gratuit	


<b>Assurance décès-invalidité</b>		
■ tarif normal en % du capital emprunté par an	<b>nous consulter</b>	

<b>Assurance perte d'emploi</b>		
■ tarif normal en % du capital emprunté par an	<b>nous consulter</b>	



Le contrat d'assurance en couverture de prêt est assuré par CNP Assurances, 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 et PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, 50 - 60 rue de la Procession 75015 Paris. Le contrat Perte d'emploi est assuré par CNP IAM Siège social 4, place Raoul Dautry 75716 Paris Cedex 15, entreprise régies par le Code des assurances. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

<b>Autres opérations liées aux crédits</b> €		
■ Modification sur prêt en cours		
- sans avenant au contrat	27,50	
- avec avenant au contrat	137,15	
■ Attestation diverse liée au prêt	10,35	
■ Lettre information annuelle des cautions	1,15	
■ Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe hors convention AERAS	160,00	
■ Réédition attestation prêt	20,00	
■ Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit	
■ Réédition du tableau d'amortissement	10,35	
■ Réaménagement du prêt	<b>Frais de dossier crédit</b>	
■ Demande de décompte de remboursement de prêt	20,75	
■ Appel d'échéance non mensuelle	2,55	
■ Enregistrement de nantissement	134,50	
■ Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit	

## Épargne et placements financiers

<b>Épargne Bancaire</b> €		
■ Transfert de compte vers une autre banque		
- Livrets et assimilés	Gratuit	
- Compte et Plan d'Épargne Logement	101,00	
- Plan Épargne Populaire	122,30	
■ Épargne automatique - écopage <sup>(14)</sup> : Tandem 	par an	22,15



<b>Placements financiers</b> €		
<b>Opérations diverses sur titres</b>		
■ Ouverture d'un compte titre ou d'un Plan Épargne Action	Gratuit	
■ Transfert de compte titre ordinaire et Plan Épargne en Actions		
- par compte	122,30	
- par ligne sur titre nominatif et titres cotés à l'étranger	38,70	
■ Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	16,55	

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Ordres de bourse : achat et vente en France <sup>(15)</sup></b> €		
<b>PAR INTERNET : Invest Store Initial</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions et Obligations françaises               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais proportionnels sur le montant de l'ordre</li> <li>- avec un minimum de</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,54%</b> <b>7,00</b>	
<b>PAR INTERNET : Invest Store Intégral</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions et Obligations Françaises hors frais de marché, négociés au mieux               <ul style="list-style-type: none"> <li>- ordre &lt; 1500 €</li> <li>- ordre ≥ 1500 € et &lt; 7 500 €</li> <li>- ordre ≥ 7 500 € :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>• frais proportionnels sur le montant de l'ordre</li> <li>• frais fixes</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<b>7,00</b> <b>13,00</b>  <b>0,12%</b> <b>13,00</b>	
<b>PAR TELEPHONE au numéro : 02 54 81 57 84 ( prix d'un appel local)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions et Obligations Françaises               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais proportionnels sur le montant de l'ordre</li> <li>- frais fixes</li> <li>- avec un minimum de</li> <li>- frais fixes supplémentaires pour abonnés Invest Store Intégral</li> </ul> </li> </ul>	<b>1,10%</b> <b>4,70</b> <b>14,45</b> <b>12,40/ligne</b>	
<b>Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger <sup>(15)</sup></b> €		
<b>PAR INTERNET : Invest Store Initial et Intégral</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais proportionnels sur le montant de l'ordre</li> <li>- avec un minimum de</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,54%</b> <b>51,00</b>	
<b>Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)</b> €		
<i>Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2011</i>		
■ Frais fixes par compte pour les portefeuilles de plus de 1 000 €	<b>par an</b>	<b>29,00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais fixes sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et obligations               <ul style="list-style-type: none"> <li>- % sur encours global</li> <li>- par ligne</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,12%</b> <b>2,00</b>	
■ Frais fixes par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés et Parts Sociales	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Frais fixes sur valeurs hors Crédit Agricole S.A.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- % sur encours global</li> <li>- par ligne</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,25%</b> <b>4,00</b>	
■ Plafond total droits de garde et commissions sur valeurs	<b>par an</b>	<i>plafond</i> <b>305,00</b>
■ Frais fixes et par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	<b>Gratuit</b>	
<b>Offres jeunes</b>		
<b>Ces offres sont destinées aux jeunes avant leur entrée en vie active. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.</b>		
<b>Banque à distance </b> €		
<b>Internet et téléphone mobile <sup>(1)</sup></b>		
■ Mobile : Mini-relevés hebdomadaires 	<b>-50% du tarif</b>	<b>14,40</b>

	Prélèvement	Coût annuel
<b>Moyens de paiement</b> €		
<b>Carte de retrait</b>		
■ Carte Mozaïc Cirrus (arrêt commercialisation)	<b>par an</b>	<b>12,00</b>
■ Ma 1 <sup>ère</sup> carte 12-15 ans (arrêt commercialisation)	<b>par an</b>	<b>1,00</b>
■ Ma 1 <sup>ère</sup> carte 16-17 ans (arrêt commercialisation)	<b>par an</b>	<b>12,00</b>
<b>Carte de paiement</b>		
■ Carte Mozaïc de paiement immédiat	<b>par an</b>	<b>1,00</b>
■ Carte Mozaïc Maestro	<b>par an</b>	<b>9,50</b>
■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 12-15ans	<b>par an</b>	<b>1,00</b>
■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 16-17ans	<b>par an</b>	<b>9,50</b>
■ Carte Mozaïc M6 avec contrôle de solde 18-25ans	<b>par an</b>	<b>12,00</b>
■ Carte Mozaïc M6 de paiement 18-25ans	<b>par an</b>	<b>18,00</b>
■ Garantie des Achats En Ligne (GAEL), par an et par carte <b>CS</b>	<b>-50% du tarif</b>	<b>7,50</b>
<b>Retraits par carte</b>		
■ Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole	<b>Gratuit</b>	
■ Frais par retrait à un distributeur automatique de billets d'une autre banque que la vôtre <sup>(6)</sup> , à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait	<b>-50% du tarif</b>	
<b>Offres groupées de services</b> <b>CS</b> €		
■ Compte Service Option 1	<b>1,00/mois</b>	<b>12,00</b>
■ Compte Service Option 2 et Option 3	<b>-50% du tarif</b>	
■ Compte Service Mozaïc (arrêt commercialisation en 2009)	<b>5,20/mois</b>	<b>62,40</b>
■ Compte Service pour les étudiants et les jeunes expatriés	<b>-50% du tarif</b>	
<b>Incidents et irrégularités</b> €		
■ Commission d'intervention	<b>-50% du tarif</b>	
<b>Découverts et crédits</b> €		
■ Découverts :		
- Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 2	<b>20,00</b>	
- Franchise d'agios pour les titulaires du Compte Service Option 3	<b>30,00</b>	
■ Frais de dossier sur prêt		
- Prêt Mozaïc Permis, Prêt Mozaïc Projet et Prêts étudiants	<b>Gratuit</b>	
- Bonus Jeunes actifs : prêt 1 000€ pour 1€	<b>1,00</b>	
<b>Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)</b> €		
■ Frais fixes par compte	<b>-50% du tarif</b>	<b>14,50</b>
■ Frais sur encours et par ligne sur valeurs Crédit Agricole S.A., OPCVM et obligations	<b>-50% du tarif</b>	
■ Frais sur encours et par ligne sur valeurs hors Crédit Agricole S.A	<b>-50% du tarif</b>	
■ Plafond total droits de garde	<b>-50% du tarif</b>	<b>152,50</b>
<b>Autres services</b> €		
■ Caution locative : Good Loc'		
- mise en place	<b>41,10</b>	
- commission annuelle	<b>1,5%<sup>(16)</sup></b>	
<b>Opérations à l'étranger</b>		
■ Avis d'opération détaillé	<b>3,65</b>	
<b>Virements</b> €		
<b>Virement vers l'étranger - transfert</b>		
■ En euros vers l'Europe avec BIC et IBAN avec frais partagés (SHARE)	<b>3,65</b>	

Virement vers l'étranger - transfert (suite)	Prélèvement	Coût annuel
€		
<ul style="list-style-type: none"> <li>En devises toutes destinations et euros hors Europe               <ul style="list-style-type: none"> <li>- opération jusqu' à 250 €</li> <li>- opération de plus de 250 €</li> </ul> </li> </ul>	<b>9,00</b> <b>21,10</b>	
<b>Virement en provenance de l'étranger - rapatriement</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>En euros venant d'Europe avec BIC et IBAN plus swift renseignés avec frais partagés (SHARE)</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>En devises toutes origines et euros hors Europe               <ul style="list-style-type: none"> <li>- opération jusqu' à moins de 250 €</li> <li>- opération de plus de 250 €</li> </ul> </li> </ul>	<b>9,00</b> <b>14,80</b>	
€		
<b>Encaissements de chèques</b>		
<b>Présentation de chèque physique au paiement par une banque étrangère</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise de chèque pour « crédit immédiat sauf bonne fin »               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais proportionnels</li> <li>- avec un minimum de</li> </ul> </li> </ul>	<b>0,10%</b> <b>21,10</b>	
€		
<b>Paievements par carte</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Paievement en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009<sup>(5)</sup></li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres paievements hors zone euro (hors frais de change éventuels)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais proportionnels au montant du paievement</li> <li>- sauf Carte internationale Platinum MasterCard</li> </ul> </li> </ul>	<b>2,30%</b> <b>+0,20 €</b> <b>Gratuit</b>	
€		
<b>Retraits par carte</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par retrait au distributeur automatique du Crédit Agricole</li> </ul>	<b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par retrait à un distributeur automatique d'une autre banque<sup>(6)</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Prélude et l'Autre Carte</li> <li>- Carte internationale MasterCard ou Visa à partir du 5<sup>ème</sup> retrait mensuel</li> <li>- Carte internationale Gold et Platinum MasterCard ou Visa Premier</li> </ul> </li> </ul>	<b>1,00</b>  <b>1,00</b> <b>Gratuit</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par retrait à un distributeur automatique hors zone EURO               <ul style="list-style-type: none"> <li>- sauf Carte internationale Platinum MasterCard</li> </ul> </li> </ul>	<b>2,40%</b> <b>+3,50 €</b> <b>Gratuit</b>	

## Assurances et prévoyance

Protection des personnes	€	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance complémentaire santé et la garantie des accidents de la vie</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance obsèques : contrat de finance et assistance</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
€		
<b>Protection des biens</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance automobile et deux roues</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance multirisque habitation et garantie locative</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
€		
<b>Protection contre les risques de la vie quotidienne</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La protection juridique Plein Droit</li> </ul>	<b>nous consulter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>La Garantie des Achats En ligne (GAEL) </li> </ul>	<b>par an</b>	<b>15,00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance des moyens de paievement : Sécuricompte </li> </ul>	<b>par an</b>	<b>30,55</b>

# Services de Succession

	Prélèvement	Coût annuel
€		
■ Successions actifs < 150 €	<b>Gratuit</b>	
■ Successions actifs de 151 à 5 000 €	<b>72,00</b>	
■ Successions actifs 5 001 à 15 000 €	<b>160,00</b>	
■ Successions actifs 15 001 à 30 000 €	<b>260,00</b>	
■ Successions actifs 30 001 à 50 000 €	<b>320,00</b>	
■ Successions actifs > 50 000 €	<b>475,00</b>	
■ Successions : dossier > 1 an, frais annuels		<b>70,00</b>
■ Frais de transfert succession ou déshérence	<b>150,00</b>	

## Autres services

■ Dossier Familial, abonnement annuel 	<b>par an</b>	<b>39,60</b>
---	---------------	--------------

## Résoudre un litige

**Directeur d'agence** : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

**Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale du Morbihan, Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9.

**Médiateur** : en cas de différend non résolu entrant dans le champ d'application défini à l'article L315-1 du code monétaire et financier, vous avez la possibilité de saisir le médiateur à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur Caisse Régionale de Crédit Agricole du Morbihan, avenue de Keranguen 56956 VANNES Cedex 9.

## Index

1	Tarifs hors coût de communication variable par opérateur
2	Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier
3	Réservée aux clients ne disposant pas d'un chéquier
4	La carte « Cartwin » est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit
5	Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, jusqu'à 50 000€, en Euros ou en devises suédoises, dans l'Espace Économique
6	Opérations par carte en Euros ou en devises suédoises, dans l'Espace Économique Européen
7	Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, jusqu'à 50 000 €, en Euros ou en devises suédoises, dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque
8	SEPA : Single Euro Payment Area
9	Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement 924/2009 CE
10	La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs
11	Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire
12	Les frais de dysfonctionnement concernent la commission d'intervention et les frais de rejets de chèque et prélèvement
13	Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit
14	Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie
15	Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution
16	Tarification applicable aux étudiants et 2% pour toutes les autres clientèles de moins de 25 ans

# VOS CONTACTS

UNE INFORMATION ? UN CONSEIL ?

## CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCÈS

Pour nous contacter :  
Crédit Agricole en ligne  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 19h30,  
le samedi  
de 8h30 à 16h00

Pour toute information  
relative à vos contrats,  
composez le :  
09 74 75 56 56

### Internet

[www.ca-morbihan.fr](http://www.ca-morbihan.fr)

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



### Internet Mobile

<http://m.ca-morbihan.fr>

Accès gratuit hors coût opérateur et/ou fournisseur d'accès



### Téléphone

09 74 75 56 56

Appel non surtaxé



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :  
**[www.ca-morbihan.fr](http://www.ca-morbihan.fr)**

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire.

En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole du Morbihan », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel: 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15 et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole du Morbihan, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CNP. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat. PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 227 443 500 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 915 874 005 € entièrement libéré - 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS.

CAMCA : Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances, 65 rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985. CNP : Société CNP ASSURANCES, SA avec Conseil d'administration, au capital de 594 151 292 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 4 place Raoul Dautry - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062. 02/09/2011 - Création Réf.PCCB116 TARIFAIRE PART 56 V9

Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts »

